

Troisième rencontre du conseil scientifique de l'Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement (ONICSE)

Lundi 28 octobre 2024

11 h 00 - 12 h 00, par Teams

Nom et prénom du membre	Affiliation	Présence
Bouchard, Maryse	Professeure, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie, Institut national de la recherche scientifique (INRS)	x
Boulangier, Jean-François	Professeur, Institut de recherche en mines et en environnement (IRME), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	
Calugaru, Iuliana Laura	Chargée de projet, Centre technologique des résidus industriels (CTRI), Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	
Chiu, Yohann Moanahere	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke	x
Choquette, Catherine	Professeure, Faculté de droit, Université de Sherbrooke	x
Debia, Maximilien	Professeur, École de santé publique, Université de Montréal	
Deschênes, Jérôme	Professeur, Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion, UQAT	x
Dinis, Lauriane	Conseillère en intégration sciences et politiques, Commission géologique du Canada, Ressources naturelles Canada	x
Noisel, Nolwenn	Professeure, École de santé publique, Université de Montréal	x
Rosabal, Maikel	Professeur, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal	
Vaillancourt, Cathy	Professeure, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie, INRS	x

Nom et prénom	ONICSE	Présence
Proulx, Daniel	Directeur	x
Rivest, Sébastien	Agent de recherche	x
Trudeau, Caroline	Agente de recherche	x

Rencontre 3 du conseil scientifique de l'ONICSE, 28 octobre 2024

Sujet	Discussion	Décision/Suivi
1. Mot de bienvenue	Daniel Proulx souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il rappelle que les rencontres sont enregistrées pour écoute subséquente par les personnes absentes ainsi que pour faciliter la prise de notes des comptes rendus, tel que précisé lors de la 1 ^{re} rencontre.	L'enregistrement est sauvegardé dans la conversation de la rencontre.
2. Plénière	<p>Le tour de table se résume à la présentation d'un seul participant qui n'était pas présent aux rencontres précédentes, incluant son expertise et son domaine de recherche.</p> <p>Daniel Proulx reconnaît que l'ordre du jour ne correspond pas exactement aux sujets proposés dans le calendrier de rencontre initial du conseil scientifique. Avant d'aborder la programmation du Fonds de recherche du Québec (FRQ) comme prévu à la rencontre 3, il propose de finaliser les quatre documents abordés précédemment. Une préoccupation est soulevée concernant les délais alloués aux membres pour la révision des documents et il est entendu d'ajuster ces échéances pour répondre au besoin mentionné.</p>	
3. Axes de recherche prioritaires	<p>La nouvelle version des axes de recherches est présentée. Elle tient compte des commentaires émis par les membres. Quelques nouveaux commentaires sont échangés :</p> <p>Axe B : Il est mentionné que l'approche « Une seule santé » pourrait être perçue comme une exigence d'admissibilité pour les appels à projets du FRQ. Une modification est nécessaire.</p> <p>Axe C : La notion de régulation est abordée et reconnue comme étant plus englobante que la simple réglementation étatique. Elle inclut l'ensemble des moyens utilisés pour traiter une problématique dans une société. Il est souhaitable d'ajouter une définition afin de préciser ce terme. Une personne membre indique également que le nom de l'axe devrait être reformulé.</p>	Les membres doivent commenter la nouvelle proposition des axes de recherche au plus tard le 31 octobre. L'ONICSE finalisera la version finale le 1 ^{er} novembre.

Rencontre 3 du conseil scientifique de l'ONICSE, 28 octobre 2024

Sujet	Discussion	Décision/Suivi
	<p>Daniel Proulx précise que les axes sont des orientations-cadres qui doivent englober l'ensemble des domaines qui pourrait être visé dans l'établissement des thématiques du programme de recherche de l'ONICSE. À partir des axes, le conseil scientifique identifiera des thématiques plus précises et centrées sur les priorités pour les appels à projets.</p> <p>Une référence est faite à l'Observation nationale de l'amiante (ONA) en regard du fonctionnement retenu pour les appels à projets, dont le concours TAARMAQ express (Transition appuyée et acceptable des résidus miniers amiantés au Québec) dont le guide du concours et le formulaire sont présentés dans le calendrier de rencontre du conseil scientifique. Ce concours attribue du financement à un seul projet de recherche réalisé dans un court laps de temps sur une problématique spécifique et déterminée par l'ONA. Puisque l'appel à projets est réalisé par l'ONA, sans l'aide du FRQ, cette méthode offre plus de flexibilité au niveau de la sélection du projet même si les demandes sont évaluées par un comité d'experts indépendants. L'ONICSE devra discuter de la possibilité d'utiliser une approche similaire avec l'argent de l'an 1 destinée à cette fin, parce que l'ONICSE a été en démarrage. Les membres soulèvent un enjeu en lien avec la perception du public envers une sélection orientée, même si un processus rigoureux est mis en place pour l'évaluation. Ce sujet sera abordé à nouveau dans une prochaine rencontre.</p>	
<p>4. Déclaration publique d'intérêts</p>	<p>Daniel Proulx précise les modifications effectuées au document de déclaration publique d'intérêts (DPI), selon les commentaires reçus des membres du conseil scientifique. Il précise que la DPI de l'ONICSE a été calquée sur celle utilisée par la Haute Autorité de Santé (HAS) de France et vise la transparence des membres du conseil scientifique. Il rappelle que la DPI concerne les sujets qui touchent seulement le domaine d'intérêt de l'ONICSE, soit les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement.</p> <p>Les discussions abordent certains aspects de la vie privée, la portée des travaux de la HAS par rapport à l'ONICSE et les moyens possibles pour réduire la tâche que</p>	<p>La déclaration publique d'intérêts sera modifiée et soumise aux membres pour commentaires dans la semaine. Les membres doivent</p>

Rencontre 3 du conseil scientifique de l'ONICSE, 28 octobre 2024

Sujet	Discussion	Décision/Suivi
	<p>représente la DPI pour les membres dont les activités se situent complètement dans le domaine d'intérêt de l'ONICSE. Il est discuté de ne pas rendre la déclaration d'intérêts publique, mais plutôt disponible sur demande. Il est aussi proposé d'utiliser le curriculum vitae commun canadien (CVC) pour remplacer certains éléments à déclarer dans la DPI puisqu'il est couramment utilisé par les chercheuses et chercheurs, cependant ce dernier est insuffisant, car il exclut les intérêts financiers personnels par exemple. Les entrevues médiatiques et prises de position publiques semblent particulièrement exigeantes à détailler dans la DPI.</p> <p>Le conflit d'intérêts apparaît traitable au cas par cas lors de la prise d'une décision importante qui pourrait être contestée. L'engagement des membres du conseil scientifique en matière de conflits d'intérêts dans la DPI de l'ONICSE inclut l'obligation de s'abstenir de participer à des travaux, des délibérations ou des décisions où ils seraient en conflit d'intérêts réel ou apparent. Dans le cas d'un conflit d'intérêts potentiel, le conseil peut prendre connaissance de la situation du membre et décider si un retrait est requis. Au compte-rendu, une précision doit être inscrite à ce propos afin d'être en mesure d'identifier les membres qui ont participé à la prise de décision. En tout temps, un membre doit pouvoir se retirer d'une prise de décision pour des raisons personnelles sans avoir l'obligation de les dévoiler au conseil. Si une telle démarche est appliquée de façon rigoureuse, le conseil et ses membres sont protégés des enjeux liés aux conflits d'intérêts. En ce qui a trait aux appels à projets plus spécifiquement, le processus appliqué par le FRQ protège les chercheuses et chercheurs ainsi que les investissements publics. Par contre, la méthode du concours TAARMAQ express de l'ONA pourrait davantage laisser place à des conflits d'intérêts potentiels d'où l'importance du processus et de la démarche d'évaluation.</p>	<p>commenter pour la prochaine rencontre du 8 novembre.</p>
<p>5. Membrariat de l'ONICSE et recrutement de personnes</p>	<p>Le document statut de membre de l'ONICSE a fait l'objet de peu de commentaires jusqu'à maintenant, sinon des précisions requises au formulaire d'adhésion. Les deux statuts sont 1) membre du milieu de la recherche et 2) membre étudiant ou étudiante du milieu de la recherche. En ce sens, une modification a été faite pour préciser qu'un membre du milieu de la recherche peut être affilié à une institution</p>	<p>Les commentaires émis seront intégrés aux documents statut de membre de</p>

Sujet	Discussion	Décision/Suivi
<p>citoyennes au conseil scientifique</p>	<p>d'enseignement supérieur aussi bien qu'à une institution gouvernementale ou toute autre organisation jugée pertinente par le conseil scientifique.</p> <p>Daniel Proulx questionne les membres du conseil sur l'ajout d'un troisième statut, soit la personne citoyenne. Des membres s'expriment alors sur le recrutement de personnes citoyennes au sein du conseil scientifique plutôt que sur le membrariat de l'ONICSE. Les deux sujets ont été présentés aux membres depuis le début des travaux du conseil et il semble qu'une certaine confusion existe. Un total de 4 sièges offerts à des personnes citoyennes est envisagé dans le processus de recrutement de personnes citoyennes de l'ONICSE.</p> <p><u>Recrutement de personnes citoyennes au sein du conseil scientifique :</u> Contrairement aux discussions partagées lors des rencontres précédentes, il est mentionné que l'implication citoyenne au sein du conseil scientifique représente certains enjeux. Parmi ceux-ci, la neutralité requise dans le processus décisionnel, la perception négative du public envers l'ONICSE liée à l'implication potentielle de personnes militantes ou de personnes représentant des intérêts industriels, la représentativité de la communauté à atteindre par la sélection des profils, la création récente du conseil qui implique un rodage de son fonctionnement et les mécanismes de participation à définir pour assurer le droit de parole de ces membres dans les discussions. Il est reconnu que l'ONICSE doit être inclusif et ouvert aux opinions de la communauté et que les personnes citoyennes doivent offrir un point de vue personnel et non représenter un groupe. Pour ce faire, il est plutôt proposé d'impliquer les personnes citoyennes dans une structure indépendante au conseil scientifique, tel qu'un comité consultatif.</p> <p>Certains membres réaffirment que la participation citoyenne est quasiment obligatoire dans certains domaines de recherche et que les bénéfices d'une telle participation sont connus. L'expérience individuelle peut être considérée comme un savoir.</p>	<p>l'ONICSE et processus de recrutement citoyen au conseil scientifique dans la semaine. Le sujet sera abordé lors de la prochaine rencontre du 8 novembre.</p>

Sujet	Discussion	Décision/Suivi
	<p>Globalement, il semble que l'appui soit majoritaire à l'inclusion de personnes citoyennes au conseil scientifique. Il est toutefois important que le processus de sélection permette l'ajout de personnes citoyennes aux profils différents, complémentaires et diversifiés et donc, que la méthode utilisée pour l'appel à candidatures soit inclusive. Une sélection au hasard pourrait être envisagée si les candidatures sont nombreuses. Finalement, la prise de décision par consensus au sein du conseil devrait assurer un bon fonctionnement.</p> <p><u>Membrariat de l'ONICSE :</u> Concernant le membrariat, il est reconnu que les citoyennes et citoyens ont besoin d'avoir accès à des données probantes et que l'ONICSE pourrait contribuer à les outiller. Considérant la prémisse de l'Observatoire de rendre toutes les données accessibles publiquement par le site Internet en élaboration, il n'y aura pas de gain en ce sens pour une personne citoyenne membre de l'ONICSE. Le membrariat permettrait plutôt aux citoyennes et citoyens d'aller plus loin dans leur intérêt pour les incidences des contaminants sur la santé et l'environnement en ayant l'occasion de développer des relations avec la communauté scientifique. Le statut de personne citoyenne membre de l'ONICSE peut aussi apporter une reconnaissance (ex. CV). Pour l'instant, il ne semble pas requis d'intégrer ce troisième statut de membre immédiatement.</p>	